



DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Propriétaire Prénom/Nom :

Adresse :

Commune : Parcelle(s) N° :

OBJET(S) CONCERNE(S)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire

☐ Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

DEMANDE

☐ Abattage

☐ Elagage hors entretien courant

MOTIFS

☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole

☐ Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

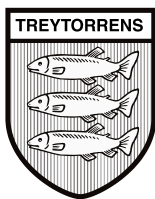
☐ Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)

☐ Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO),

N° CAMAC

La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire

Description des motifs de la demande :



DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires.

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale

Lieu et date Signature du propriétaire

Une fois complété, veuillez enregistrer le présent formulaire puis le transmettre par courrier électronique à :

treytorrens@bluewin.ch

Les photographies et pièces annexes utiles à l'examen du dossier peuvent être jointes au même message.